

Intitulé de l'UE	Complément de formation en ce compris la valorisation de l'engagement étudiant (Partie III)
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Line MARTROYE	24	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Compléments de formation - Partie 3	24h	Line MARTROYE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Compléments de formation - Partie 3 : 24h d'AIP

Langue d'enseignement
Compléments de formation - Partie 3 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP) Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

Acquis d'apprentissage de l'UE:
<ul style="list-style-type: none"> Découvrir, expérimenter et appliquer différentes techniques, outils applicables dans l'éducation spécialisée.

Contenu de l'AA Compléments de formation - Partie 3
Ateliers développant des techniques et des outils concernant les thèmes suivants:

- créativité artistique (éducation plastique, théâtrale, musicale, techniques de cirque...)
- techniques sportives (sports adaptés, yoga,...)
- langue des signes

- La dernière journée sera consacrée à une application des nouveaux outils appris avec des bénéficiaires invités à l'école.

Méthodes d'enseignement

Compléments de formation - Partie 3 : approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures

Supports

Compléments de formation - Partie 3 :

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Compléments de formation - Partie 3 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Compléments de formation - Partie 3 :

- Présence obligatoire (les 24 heures doivent être prestées même si vous avez un CM)
- Présentation de vos ateliers devant les institutions le vendredi

Toute(s) absence(s) justifiée(s) ou non de plus d'un jour à la semaine du complément de formation entraînera un absent (A) à toute l'activité d'apprentissage

Année académique : **2018 - 2019**